

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

réclamation	: contact@mupras.com
prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Matricule : 75.87 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABRIAS EL MUSTAFA

Date de naissance : 01 01 59

Adresse : 3 AVENUE AL MASSIRA Agadir

Tél. : 066 1 336911 Total des frais engagés : Dhs

Dr. Loubna KHAYAR
OPHTALMOLOGISTE
235, Bd Yacoub El Mansour, Rés
Al Anfal, Etage N° 2 - Casablanca
Tél: 05 22 95 12 89

Cachet du médecin :

09 FEV. 2022

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : ABRIAS ADAM Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection sciatique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15 FEB. 2022	CV	300	DR. Z. MOUSSA EL YACOUBI OPHTHALMOLOGISTE 235, Bd Yacoub El Mansour, Rés. sol Etage N° 2 - Casablanca 05 12 89	DR. Z. MOUSSA EL YACOUBI OPHTHALMOLOGISTE 235, Bd Yacoub El Mansour, Rés. sol Etage N° 2 - Casablanca 05 12 89

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE EL YOSSR Dr. Hanane EL MALEH - Pharmacienne Douar Takouzraa Sidi Ali Ben Hamed Azemmour - Route de La Poudre - Parc Tel : 05 23 37 64 20</p>	09/02/22	212,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
 Lamine Salloum LUNETTE ISLAM SA. Rue des Anglais Casablanca	28/02/2021					2100.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OD.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

The diagram illustrates a dental arch with teeth numbered 1 through 8 in each quadrant. The quadrants are labeled D (left), H (top), and B (right). The teeth are arranged in a standard dental sequence: upper arch (H) has teeth 1 through 8; lower arch (B) has teeth 8 through 1; left arch (D) has teeth 8 through 1; right arch (B) has teeth 1 through 8. The numbers 1 through 8 are placed near their respective teeth.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

**Dr. Loubna KHAYAR BENJELLOUN
OPHTHALMOLOGISTE**

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Chirurgie de la cataracte par phaco mulsification
chirurgie de la Myopie Astigmatisme Hypermetropie lasik
chirurgie des voies lacrymales - STRABISME -

Ex Médecin a l'hôpital 20 Août Casablanca
Membre de la société française d'ophtalmologie

Permis de Conduire

Casablanca, le: 09.02.22

الدكتورة لبنى خيار بنجلون

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

الليزر - فحص الشبكة بالأشعة

جراحة الحول - العدسات

عضو دائم بالجمعية الفرنسية لطب العيون

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت

رخصة السياقة

الدار البيضاء في

22.60



① - Flucon



190.00

② -

ADAN ,
PHARMACIE EL YOUSSEF
Dr. Hanane El MALEH - Pharmacienne
Douar Takourante Sidi Ali Ben Hmed Route Km 9
Azemmour - Route de La Plage - Parc 3
Tél : 05 23 37 64 20

61118001070244
Flucon collyre de 3 ml
A.M.M. N° 103DMP/21/NCV
Laboratoires Sothema
PPV : 22,60 DHS

Remboursable AMO
406865

212.60

Dr. Loubna KHAYAR
OPHTHALMOLOGISTE

235, Bd Yacoub El Mansour, Rés
Al Anfal, Etage N° 2 - Casablanca

Dr. Hanane EL MALEH - Pharmacienne
Douar Takourante Sidi Ali Ben Hmed Route Km 9
Azemmour - Route de La Plage - Parc 3
Tél : 05 23 37 64 20

X 2,110

190,00

05 22 95 12 89 شقة رقم 5 الطابق الثاني - عمارة A - 235، شارع يعقوب المنصور - اقامه الانفال - الهاتف :
235, Bd Yacoub El Mansour - Résidence Al Anfal-Im . " A " Appart. N°5- 2ème étage - Casablanca - Tél.: 05 22 95 12 89



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA

Casablanca

RC Casa 26424 - Patente : 30011275

ICE : 002212845000044

IF : 30011276 - INP : 33610708

Facture 0001948

Casablanca, le

28/02/2022

M... ARRIAS ADAR. Doit

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
OD 40%	OD	OD	OD	OD
OG 40%	OG	OG	OG	OG
Monture	Métal	Plastique	1	900,-
V.L. : - OD	- 1.50 (-0.50 à 2.0)		1	600,-
- OG	PL (-0.75 à 1.75)		1	600,-
V.P. : - OD				
- OG				
ADD./				
TOTAL				2100,-

Arrêtée la présente facture à la somme de

Deux mille deux cent vingt

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Dr. Loubna KHAYAR BENJELLOUN
OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Chirurgie de la cataracte par phaco mulsification
chirurgie de la Myopie Astigmatisme Hypermetropie lasik
chirurgie des voies lacrymales - STRABISME -

Ex. Médecin à l'Hôpital 20 Août Casablanca
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Permis de Conduire

Casablanca, le : 09.02.22

الدكتورة لبني خيار بنجلون

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

الليزر - فحص الشبكة بالأشعة

جراحة المول - العدسات

عضو دائم بالجمعية الفرنسية لطب العيون

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت

رخصة السياقة

الدار البيضاء، في :

أ = آفياس ADAN

VERRE POUR LA VISION DE LOIN

OEIL DROIT

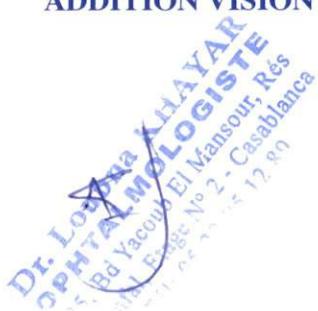
- 1 R (-0,80%)

OEIL GAUCHE

(-92,14%)

Deng In (endy) AT. refié -

ADDITION VISION DE PRES



Dr. Loubna KHAYAR
OPHTHALMOLOGISTE
235, Bd Yacoub El Mansour, Rés
Al Anfal, Etage N° 2 - Casablanca
Tél. 0522 95 12 89